

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	17.03.2022	22h03	22.141	DESC
Annule et remplace				

**Auteur(s) : Groupe UDC**

**Titre : La guerre en Ukraine et ses conséquences sur l'économie du canton de Neuchâtel**

**Contenu :**

Comme toutes les guerres, celle qui se déroule actuellement en Ukraine est dramatique. Des dizaines de milliers d'Ukrainiens et d'Ukrainiennes fuient leur pays de manière parfaitement compréhensible. Les États-Unis, l'Union européenne, la Suisse, quelques autres pays et de nombreuses organisations internationales ont pris de sévères sanctions financières, économiques, politiques, culturelles et sportives contre la Russie. Cette dernière arrêtera sans doute de fortes mesures de rétorsion, principalement de nature économique. Cette situation grave est lourde de nombreuses menaces. Elle contribue clairement à déstabiliser et à plonger dans l'incertitude les relations internationales, à faire chanceler la paix, à mettre en péril l'approvisionnement du Vieux Continent en diverses énergies, à induire une augmentation encore plus sensible des prix du gaz, du pétrole et celui de presque toutes les autres énergies, à mettre les cours en bourse dans le rouge, à diminuer dès à présent le niveau de vie de nos populations et à accroître encore plus les incertitudes qui taraudent nos sociétés. Notre canton lui-même subit les effets profonds et bien visibles de la guerre en Ukraine. Cette guerre aussi inattendue qu'incertaine dans ses évolutions nous semble devoir être traitée le plus rapidement possible.

Vu ce qui précède, le Conseil d'État est prié de répondre aux questions suivantes :

1. Comment juge-t-il l'impact de cette guerre sur notre approvisionnement en énergie ?
2. Comment évalue-t-il les risques que fait courir cette guerre aux exportations du canton de Neuchâtel en direction de la Russie ?
3. Comment apprécie-t-il en première et brève analyse les effets de cette guerre sur l'économie neuchâteloise et sur les finances de notre canton ?

**Développement :**

Le Conseil d'État est invité à présenter une analyse de la situation économique et à indiquer les éventuelles mesures à prendre au niveau du canton.

**Souhait d'une réponse écrite : OUI**

**Demande d'urgence : OUI**

**Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :**

Daniel Berger

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :
Christiane Barbey	Niels Rosselet-Christ	Quentin Geiser
Estelle Matthey-Junod	Evan Finger	Grégoire Cario
Roxann Durini	Damien Schär	Arnaud Durini

Voir réponse écrite du Conseil d'État à la page suivante

## **1. Comment le Conseil d'État juge-t-il l'impact de cette guerre sur notre approvisionnement en énergie ?**

S'agissant de l'approvisionnement en énergie, il faut distinguer deux types de risque liés mais distincts : le risque de prix et le risque de pénurie. La guerre en Ukraine est déjà la cause d'un risque accru sur les prix de l'énergie et pourrait devenir la cause d'un risque de pénurie pour certaines énergies.

L'approvisionnement en énergie du canton est essentiellement assuré :

- pour l'électricité, par Groupe E, Viteos et Eli-10 ;
- pour le gaz, par Viteos ;
- pour les produits pétroliers, par de nombreux vendeurs. Un tiers des produits pétroliers raffinés consommés en Suisse passe par la raffinerie de Cressier.

Pour l'électricité, les distributeurs du canton ont essentiellement des contrats Over-the-Counter (OTC) avec des contreparties telles que Axpo, Alpiq, Swissgrid, etc. Il n'y a pas de risque de prix avec les contrats OTC. Il y a un risque de défaillance de la contrepartie, mais il est faible vu les sociétés concernées. Si un tel risque se produisait, alors le distributeur concerné devrait acheter au prix fort l'électricité manquante.

Nos distributeurs d'électricité ont confirmé avoir les reins assez solides pour maîtriser et faire face à ces risques. Par contre, la conséquence indirecte serait une hausse des prix pour les consommateurs, avec ses conséquences pour l'économie.

Pour le gaz, comme pour l'électricité, Viteos a des contrats de type OTC, la principale contrepartie étant Gaznat. En amont, le gaz consommé en Suisse provient en partie de Russie (30%). En plus du risque de prix évoqué pour l'électricité, il y a donc aussi un risque d'approvisionnement. Une substitution par du gaz en provenance du Qatar, du Canada, des États-Unis par exemple aura, en finalité, également une conséquence sur les prix et pèserait sur l'économie et sur les consommateurs.

Pour les produits pétroliers, aucun produit, ni brut, ni raffiné, passant par la raffinerie de Cressier ou par le groupe VARO en Europe ne provient de Russie ou d'Ukraine. Il ne devrait pas y avoir de risque de pénurie. Par contre, comme les prix des différentes énergies sont liés, le risque d'une augmentation du prix est bien présent. Le consommateur a déjà pu s'en rendre compte.

L'approvisionnement en énergie du pays est stratégique. De par sa forte composante industrielle, le canton de Neuchâtel pourrait être encore plus touché que d'autres, mais les enjeux sont largement nationaux, voire européens. La situation est donc suivie de près par la cellule de gestion de crise de l'approvisionnement économique du pays (AEP) au sein du Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche (DEFR). L'AEP met à jour son analyse chaque semaine et la transmet au canton via le délégué cantonal à l'AEP, en la personne du chef du SENE, qui tient ce rôle au sein de l'EMCC ORCCAN.

En date du 22 mars 2022, l'AEP juge que l'approvisionnement énergétique de la Suisse est assuré pour toutes les énergies. Mais la situation en matière d'approvisionnement en gaz pourrait devenir critique pour l'hiver 2022-2023. Des mesures sont préparées, dans le domaine du gaz naturel, afin de pouvoir intervenir rapidement en cas d'aggravation de la situation. Dans le secteur des huiles minérales, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a décidé de lancer une action de solidarité afin de détendre la situation sur le marché. Sa durée prévue est de 30 jours. La Suisse contribuera en écoulant 350 000 barils sur le marché, soit environ 1% de la totalité de ses réserves obligatoires.

En bref, l'AEP estime qu'il n'est pas nécessaire de prendre des mesures pour l'instant.

## **2. Comment évalue-t-il les risques que fait courir cette guerre aux exportations du canton de Neuchâtel en direction de la Russie ? Quelles conséquences sur l'économie neuchâteloise ?**

### Contexte et enjeux

Depuis le déclenchement des opérations militaires en Ukraine le 24 février dernier, s'ensuivent des mesures et contre-mesures de différents partenaires commerciaux, touchant directement et indirectement, plus ou moins intensément, la majorité des pays en relation avec les belligérants. Les nouveaux équilibres géopolitiques qui pourraient émerger à moyen et long termes sont difficilement prévisibles, de même que les déstabilisations sur le plan macroéconomique. Il est toutefois immédiatement apparu nécessaire au Conseil d'État de rassembler des informations pertinentes qui permettraient d'évaluer les conséquences pour le tissu économique neuchâtelois, au fur et à mesure de l'évolution de scénarios que les experts ne manqueront pas de décrire ces prochaines semaines.

Plutôt que d'extrapoler sur des issues plus ou moins prévisibles, le Conseil d'État propose de cerner les risques systémiques à court, moyen et long termes. Ceci en tenant compte des éléments qui sont connus, et suffisamment robustes, pour tirer des conclusions permettant d'identifier la marge de manœuvre qui subsiste.

Une approche inclusive et rassembleuse de quelques acteurs économiques et associations faitières les plus à même de nourrir la réflexion a été initiée afin de contribuer à une meilleure lecture de la situation et de faire face à cette nouvelle crise de manière unie et déterminée.

### Constats

À ce jour, les décisions affectant potentiellement le tissu économique neuchâtelois sont essentiellement liées aux mesures d'embargo à l'importation des produits venant de Russie et aux décisions des sociétés de suspendre leurs activités dans ce même pays. À notre connaissance, les sociétés actives dans les secteurs du luxe ont suspendu leurs activités tant en Russie qu'en Ukraine. A contrario, les sociétés actives dans les domaines de l'agroalimentaire, les medtechs et la pharma essaient de poursuivre leurs activités de distribution et de production dans ces pays, tout en privilégiant la sécurité de leurs collaborateurs. Il en résulte une déstabilisation et une baisse des capacités de travail en raison de la mobilisation des employés qui doivent venir en aide à leurs familles ou qui sont mobilisés sur le plan des opérations militaires.

### Volumes d'échanges

Les enjeux en lien avec le conflit sont de plusieurs natures :

- impacts directement liés aux échanges commerciaux (par ex. les difficultés d'approvisionnement, d'accès aux marchés) ;
- impacts indirectement liés aux échanges à des étapes de la chaîne de valeur non présents sur notre territoire, mais engendrant, in fine, des problèmes locaux (hausse des coûts des énergies fossiles par exemple) ;
- impacts liés au blocage et transfert de capitaux pour les personnes privées ;
- impacts liés aux flux migratoires et aux possibilités d'accès immédiat au marché du travail en utilisant les structures du service de l'emploi.

Les volumes d'échanges commerciaux sont modestes pour le canton de Neuchâtel avec les deux pays (moins de 1% des importations et moins de 0,2% des exportations). Il est important toutefois de noter que les importations venant d'Ukraine en Suisse le sont pour un tiers dans le canton. Avec 10,4% des importations russes, le canton est le 3<sup>e</sup> derrière le Tessin (45,8%) et Berne (16,1%). Les importations russes étaient très faibles en 2018 et 2019 (moins de 10 millions de francs) et elles ont bondi en 2020 à plus de 130 millions de francs. Une analyse plus détaillée démontre que la quasi-totalité de la croissance des importations russes en 2020 (+121 millions) est imputable aux produits métallurgiques.

La proportion de 7,7% d'exportations vers la Russie positionne le canton au 3<sup>e</sup> rang suisse, derrière Bâle et Zoug.

L'analyse sectorielle figurant ci-dessous révèle sans surprise que les cantons importateurs sont présents dans l'industrie des produits métallurgiques (en particulier avec des entreprises actives dans le domaine de l'affinage) et les cantons exportateurs essentiellement actifs dans le secteur pharmaceutique. On peut relever que d'un point de vue quantitatif, à l'exportation, ces marchés ne sont pas déterminants pour le secteur de l'horlogerie.

	Russie				Ukraine			
	Importations		Exportations		Importations		Exportations	
	valeur CHF	%	valeur CHF	%	valeur CHF	%	valeur CHF	%
<b>TOTAL</b>	<b>131'350'948</b>		<b>215'927'040</b>		<b>58'812'915</b>		<b>6'697'371</b>	
Produits à base de tabac	379'779	0.3%	1'519'389	0.7%	0	0.0%	0	0.0%
Articles d'habillement	2'677	0.0%	551'442	0.3%	86'494	0.1%	49'056	0.7%
Papier et carton	187'291	0.1%	45'262	0.0%	832'083	1.4%	2'348	0.0%
Travaux d'impression et de reproduction d'enregistrements	10'083	0.0%	2'171'678	1.0%	11	0.0%	754'185	11.3%
Produits chimiques	149'956	0.1%	159'916	0.1%	8'771	0.0%	348'737	5.2%
Produits pharmaceutiques de base et préparations pharmaceutiques	352	0.0%	165'379'559	76.6%	0	0.0%	1'307	0.0%
Produits métallurgiques	125'663'352	95.7%	259	0.0%	35'935'516	61.1%	350'705	5.2%
Produits informatiques électroniques et optiques	3'701'066	2.8%	28'577'613	13.2%	301'236	0.5%	2'915'357	43.5%
Autres produits manufacturés	653'011	0.5%	14'827'703	6.9%	21'586'925	36.7%	1'927'897	28.8%

### Volumes de demandes RHT invoquant directement le conflit russo-ukrainien

Moins de 10 sociétés ont fait appel aux RHT. On peut citer parmi celles-ci une entreprise de négoce en matière première d'agroalimentaire (comptant moins de 5 collaborateurs), des sociétés distribuant des véhicules, des biens d'ameublement dont les principaux fournisseurs sont établis en Ukraine. Moins de 100 personnes sont à ce jour au bénéfice des RHT directement en lien avec ce conflit.

### Volet spécifique concernant le tourisme

Le franc fort, l'augmentation des coûts de transport, l'insécurité en Europe perçue par de potentiels touristes extracontinentaux freineront probablement la venue de ces derniers en Suisse. Ces mêmes arguments peuvent conduire les touristes résidant en Suisse à privilégier des destinations moins chères en raison de la force du franc pondérée par la hausse des coûts de transport.

Ces deux dernières années, des efforts particuliers ont été consentis par le canton de Neuchâtel, afin d'attirer la clientèle indigène par des campagnes promotionnelles massives. Les résultats ont été probants et nous pouvons espérer bénéficier encore de cette notoriété. Le Conseil d'État est donc d'avis que le tourisme de loisir ne devrait pas souffrir significativement de cette situation.

Le tourisme d'affaires restera difficile, davantage en raison des effets de la pandémie qui se font encore ressentir.

### Conclusion et prochaines étapes

En réponse au point précis concernant l'impact en termes d'exportations à proprement parler, bien que quelques sociétés en lien étroit avec les pays belligérants souffrent d'accès au marché et de recouvrement de créances, il n'a pas été identifié de risque significatif et systémique à court terme. En revanche, si le conflit devait durer et/ou s'étendre, à moyen terme, le risque majeur identifié proviendrait d'une inflation galopante, d'une perte de pouvoir d'achat ou d'une paupérisation des principaux partenaires commerciaux (Union européenne, États-Unis, Chine). En effet, la demande pour les secteurs d'exportations et pourvoyeurs d'emplois que sont l'horlogerie, l'industrie des machines et le secteur de la micro-électronique et les filières associées se verraient particulièrement affectés.

Plus globalement, il faut s'attendre à une hausse généralisée des prix qui affectera essentiellement la consommation. Un ralentissement de la croissance du PIB par rapport aux prévisions paraît à ce stade inéluctable. Un recul de celui-ci n'est en revanche pas prévu en Suisse selon les experts ; la structure économique du canton et ses spécificités devraient s'inscrire dans cette même tendance.

La situation étant en évolution constante, le Conseil d'État suit de près les indicateurs et signaux faibles permettant d'anticiper au mieux les enjeux à venir. Un suivi régulier des données disponibles est effectué et des contacts ont été initiés avec certains milieux économiques pour favoriser des échanges aussi proches que possible des réalités vécues par les entreprises neuchâteloises, et du terrain.

### **3. Comment apprécie-t-il en première et brève analyse les effets de cette guerre sur les finances de notre canton ?**

À la demande du Conseil d'État, les départements et services ont été chargés de transmettre une estimation financière des conséquences du conflit ukrainien, sur la base d'une hypothèse d'environ 1'200 personnes accueillies à Neuchâtel. En effet, selon les dernières déclarations du DFJP, la Suisse prévoit des arrivées de 60'000 personnes en provenance d'Ukraine, ce qui équivaut à quelque 1'260 personnes pour le seul canton de Neuchâtel.

En effet, selon les déclarations du DFJP, la Suisse prévoyait des arrivées de 60'000 personnes en provenance d'Ukraine. Le tableau ci-dessous présente des incidences financières sur le compte de résultat, par rubrique comptable, pour une durée de 3 mois, arrêtées à la date du passage en commission des finances (COFI), fin mars dernier. Entre-temps, les estimations des arrivées ont été revues largement à la hausse.

<b>État de Neuchâtel, synthèse</b> (CHF)	<b>Crédit urgent</b> (3 mois)	<b>Nature de la variation</b>
30 Charges de personnel	1'396'417	Augmentation des charges
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	655'000	Augmentation des charges
36 Charges de transfert	4'361'033	Augmentation des charges
46 Revenus de transfert	-3'518'667	Augmentation des revenus
<b>Total brut (crédit supplémentaire)</b>	<b>6'412'450</b>	<b>Péjoration du résultat</b>
<b>Total net</b>	<b>2'893'783</b>	<b>Péjoration du résultat</b>

Conformément au droit des crédits, le crédit supplémentaire doit être sollicité au brut, soit un montant total de 6,4 millions de francs pour les trois prochains mois. Des revenus en provenance de la Confédération (forfaits SMIG : 1'534 francs versés par le SEM par mois et par personne) permettent néanmoins de diminuer l'impact net sur les comptes de l'État à environ 2,9 millions de francs.

Cette demande de crédit urgent a été validée par la COFI en date du 29 mars. En parallèle, le Conseil d'État poursuit son travail d'affinage des effets de la crise sur les comptes 2022. Le Grand Conseil sera saisi d'un rapport urgent lors de la session des 3 et 4 mai, incluant non seulement les conséquences financières attendues pour les trois prochains mois, mais également les moyens nécessaires jusqu'à l'automne. Les effets sur la fin de l'année seront analysés en continu et feront, si besoin, l'objet d'un nouveau crédit supplémentaire dans le cadre du rapport annuel qui sera soumis au Grand Conseil dans le courant du mois de septembre.

À noter qu'il est encore trop tôt pour parler d'éventuels besoins financiers pour l'année 2023. En fonction de l'évolution de la situation, des estimations seront effectuées par les départements et pourront, le cas échéant, être intégrées au budget 2023.